

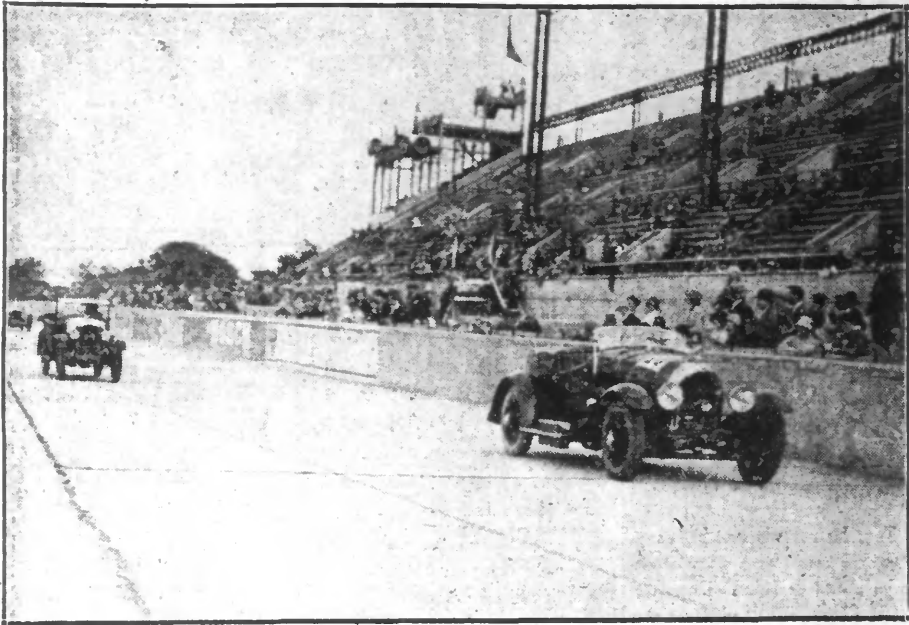
LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION LILLE. 184, Rue de Paris PARIS. 43, Bd Hausmann JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX | Téléph. 9-51 45, rue de la Gare, 45 TOURCOING | Téléph. 9-85 3, rue Fidele Lehoucq Directeur: Eug. GUILLAUME

LE TOUR DE FRANCE (Automobile et Motocycliste)

Cette grande épreuve, organisée avec le concours de notre journal, a pris fin hier, jeudi, après la course des trois heures à moyenne imposée, disputée sur l'Autodrome de Linas - Monthéry (Seine - et - Oise)



UNE VUE DE L'AUTODROME DE LINAS-MONTHÉRY OÙ S'EST DÉROULÉE HIER L'ÉPREUVE À MOYENNE IMPOSÉE.

La plus grande épreuve de tourisme organisée en France a pris fin, hier jeudi. Après avoir parcouru plus de 5.000 kilomètres à travers les belles provinces françaises, après avoir bravé les intempéries, surmonté des difficultés d'ordre moral et physique, les concurrents restant en course dans le Tour de France automobile et motocycliste ont regagné Paris, où le public leur a réservé un accueil particulièrement enthousiaste.

tail que 194 kilomètres, ce qui est une promenade pour les « as » du guidon et du volant participant à la grande compétition nise sur pied par le Moto-cycliste Club et la Fédération nationale des automobiles clubs de France, AVEC LE CONCOURS DE NOTRE JOURNAL. Mais - car il y avait un malin - jeudi après-midi a eu lieu l'épreuve à moyenne imposée, qui s'est déroulée sur l'autodrome de Linas-Monthéry, et des machines dont on s'est contenté de faire le plein d'essence et d'huile, sans jamais y toucher un bouton ou un écrou durant les milliers de kilomètres que comportait le « Tour », ont dû, pendant trois heures consécutives, réaliser des moyennes élevées, déterminées d'après les caractéristiques mêmes du moteur sous peine, en cas d'abandon, d'être radicalement rayées de la liste des triomphateurs du Tour de France. Aussi ce n'est pas sans une certaine angoisse que les concurrents ont quitté Reims pour se rendre à Monthéry. De bon matin, les coureurs se sont à nouveau retrouvés dans le parc fermé installé à Reims, place du Boulingrin, où les machines avaient été déposées mercredi soir.

Il est fort probable qu'Hannart reprendra bientôt le chemin de Lomme-lez-Béthune qui informait les gendarmes qu'Hippolyte Hannart avait mis le feu à son habitation qui fut d'ailleurs totalement détruite ainsi que le mobilier malgré les efforts des voisins venus pour combattre le fléau.

TRAGIQUES EXPLOITS D'UN DÉSÉQUILIBRÉ à Fouquières-lez-Béthune

Il tenta de tuer sa femme, puis mit le feu à sa maison

La petite commune de Fouquières-lez-Béthune fut mise en émoi hier, vers 10 h., par une scène dramatique puis par l'incendie qui détruisit totalement la maison des époux Hannart, rue du Marais. Hannart Hippolyte, âgé de 35 ans, sans profession, est considéré comme un déséquilibré. Il a d'ailleurs été interné à la suite d'une tentative de meurtre sur sa femme née Victoire Clément, âgée de 30 ans. Le 22 août 1931 il l'avait blessée grièvement de plusieurs coups de balonnette Mme Hannart avait dû être soignée un bon moment à l'Hôpital de Béthune. Si elle n'était réchappée, elle aurait pu mourir. Donc hier matin, Hippolyte Hannart fut pris soudain d'une crise. Il s'arma d'un couteau de cuisine, puis se rua sur son épouse et frappa plusieurs reprises. Heureusement les coups qu'il porta ne firent que couper les vêtements de sa femme. Craignant pour ses jours, l'épouse se sauva et se rendit aussitôt à la gen darmerie de Béthune pour y déposer une plainte contre son mari qui était resté à leur domicile. Or, pendant que Mme Hannart faisait sa déposition un coup de téléphone retentit. C'était le maire de Fouquières-lez-Béthune qui informait les gendarmes qu'Hippolyte Hannart avait mis le feu à son habitation qui fut d'ailleurs totalement détruite ainsi que le mobilier malgré les efforts des voisins venus pour combattre le fléau. Hannart avait quitté les lieux et déambulait sur la route nationale quand les gendarmes Duez et David, qui se rendaient à Fouquières pour l'interroger, l'arrêtèrent et le conduisirent au parquet de Béthune. Peu de temps après, Hannart, qui ne paraissait pas se rendre compte de ses actes fut conduit à la prison et écroué. Ajoutons qu'en 1921, après la scène que nous avons relatée à l'époque, Hippolyte Hannart avait subi un examen mental qui avait motivé son internement à l'Asile de Lomme-lez-Béthune en novembre de la même année sur la demande de sa femme qu'il tenta à nouveau de tuer hier.

L'EFFROYABLE EXPLOSION A PARIS endommagea 7 boutiques et blessa 5 personnes

Nous avons brièvement annoncé, hier, l'explosion qui s'est produite dans un magasin d'antiquaires de la rue des Saints-Pères, à Paris, et qui a causé plusieurs victimes. Voici quelques détails sur ce terrible accident : Au res-de-chaussée de l'immeuble portant le numéro 79, Mme veuve Marie Laneyrie, aidée par son mari, M. Con-

douleur s'élevaient et qu'une véritable grêle de débris de verre s'abattait dans la rue. Le premier moment de stupeur passé, on s'empressa autour des victimes. Mme Laneyrie, grièvement brûlée sur tout le corps, et à moitié dévêtue par le déplacement d'air, avait été projetée sur le trottoir. On la transporta immédiatement

qui s'était déclaré. On avait cru tout d'abord à une explosion de gaz, mais certaine odeur perçue par les pompiers permit plutôt de supposer qu'une étincelle électrique ou un court-circuit avait enflammé des tapis accrochés à un produit volatil. L'enquête se poursuit. Les dégâts matériels sont très importants. Outre le magasin de Mme Laneyrie



LE CONTENU D'UNE DES BOUTIQUES PROJÉTÉ SUR LA CHAUSSEE PAR L'EXPLOSION (W. W. Ph.).

tantin Atamasin, âgé de 42 ans, d'origine roumaine, exploitait un fonds de commerce de meubles anciens. Vers 9 h. 40, alors que la commerçante et M. Atamasin se trouvaient dans la boutique, une formidable déflagration se produisit, tandis que des cris de

ment à l'hôpital Laennec, ainsi que M. Atamasin, également grièvement brûlé, qui avait été renversé à l'intérieur du magasin. D'autre part, trois passants ont été atteints par des éclats de verre, mais ils ont pu regagner leur domicile après pansement à l'hôpital de la Charité. Ce sont Mme Marguerite Desnoes, âgée de 62 ans, cuisinière, demeurant 26, rue de Grenelle, atteinte à la cuisse; Mme Solange Legrand, âgée de 35 ans, coiffeuse, 10, rue de Grenelle, légèrement coupée à la jambe, et M. Louis Villy, âgé de 40 ans, pâtisseries, demeurant 30, rue de Grenelle, atteint de coupures au nez et à la main droite.

Les victimes ont déclaré qu'elles se disposaient à sortir du magasin et ont affirmé qu'au moment de l'explosion elles ne manipulaient aucun liquide inflammable et que, d'autre part, le compresseur à gaz était fermé. Le laboratoire municipal a été avisé afin de rechercher les causes du sinistre.

Alertés aussitôt, les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier, commandés par les lieutenants Pierret et Bernier, arrivèrent sur les lieux et réussirent le commencement d'incendie

En bref l'explosion a causé la destruction de deux magasins, elle en a endommagé cinq autres et blessé cinq personnes, dont deux très grièvement.

En attendant que les pompiers aient pu intervenir, les dégâts ont été considérables. Les boutiques de Mme Laneyrie et de M. Atamasin, situées à l'angle de la rue des Saints-Pères et de la rue de la Harpe, ont été complètement détruites, des glaces ont été brisées dans les boutiques de Mme Legrand, coiffeuse, 8, rue de Grenelle; Mlle Jannoch, étoupeuse à la même adresse; M. Soulier, cordonnier, et M. Bonne-main, antiquaire au numéro 10, ainsi que dans une entreprise de pompes funèbres, 68, rue des Saints-Pères, et à la maison Galey, 72, rue des Saints-Pères. De plus, des débris de verre ont chassé le sol sur plus de 50 mètres dans tous les directions du magasin de Mme Laneyrie.

LA JOURNÉE SPORTIVE DANS NOTRE RÉGION



La manifestation sportive la plus importante de la journée d'hier fut la réunion hippique organisée par la SOCIÉTÉ DES COURSES DE LILLE à l'occasion du CINQUANTIÈME de sa fondation, dont nous avons parlé dans nos éditions précédentes. Au programme figuraient deux épreuves intéressantes : le GRAND STEEPLE et le GRAND COUNTRY. EN HAUT : La foule suivant des NAÏRES, pour lesquelles des chevaux réputés étaient engagés. Nos photos montrent : À DROITE : Le vainqueur AMAZON B qui gagna l'épreuve, tribunes les chevaux disputant le GRAND COUNTRY; À GAUCHE : Le départ des concurrents ; À DROITE : Les vainqueurs, LOBBY, classé premier, à gauche, et VAN HOFFEN, second, tous deux de BOURBOIS.

L'HORRIBLE CRIME d'un vampire

Les époux Martinez, habitant Tarrasa (Catalogne), quittaient, mercredi matin, leur demeure - le mari, pour se rendre à son travail - la femme pour aller faire ses provisions. Ils laissaient dans son berceau, leur fils Thomas, un bébé de trois mois. Une heure après, lorsque la mère rentra, elle constata avec stupeur que le berceau était vide. Les voisins, alertés, entreprirent aussitôt des recherches, qui permirent de retrouver, dans une maison isolée, à un kilomètre de la maison des époux Martinez, caché dans une cour derrière un tas de pierres, le cadavre de l'enfant. Il portait au cou une plaie béante, mais pas une goutte de sang ne restait dans le petit corps. L'auteur de cet horrible forfait est un habitant de la localité, Salvador Garcia, âgé de vingt-quatre ans, lequel avait récemment déclaré : « Le malheur de ma vie ne disparaîtra que lorsque j'aurai bu du sang humain ». Garcia ayant vu la jeune femme quitter sa demeure après son mari, avait pénétré dans la chambre où reposait l'enfant, l'avait emporté dans la maison isolée, où, après l'avoir égorgé, il avait bu tout son sang. Le vampire est en fuite la population de Tarrasa et des localités voisines livre à une battue générale pour le découvrir et le lyncher s'il est retrouvé.

UN AUTO CAR entra en collision avec un autre véhicule

Vers 13 h. 30, un autocar chargé de voyageurs et se dirigeant vers le Stade de Colombes, près de Paris, est entré en collision avec un autre véhicule, dans un carrefour de Colombes et s'est renversé. Tous les voyageurs, plus ou moins grièvement blessés ont été transportés à l'hôpital Beaujon. Une enquête est ouverte par le Commissaire de Colombes.

Emprunts et Impôts pareront au déficit du budget américain

Le déficit considérable de la Trésorerie américaine sera comblé par des emprunts gouvernementaux et, malgré la confusion actuelle, on espère que le Congrès acceptera la création de nouveaux impôts. Ceux-ci devraient rapporter une somme supplémentaire de 1.250 millions de dollars, nécessaire pour équilibrer le budget 1932-33. On ne tient cependant pas compte des propositions faites par le Congrès pour engager le gouvernement à de nouvelles dépenses considérables destinées aux secours aux chômeurs, à la prime aux anciens combattants et à des travaux d'utilité publique et qui atteindraient la somme globale de 10 milliards de dollars.

UN SINGE « bonne d'enfant »



Le « Zoo » de Berlin vient d'ouvrir pour la saison d'été une pouponnière animée où les enfants jouent toute la journée, avec les jeunes chimpanzés. Notre photo montre un jeune chimpanzé veillant attentivement sur l'enfant qu'il promène. (W. W. Ph.)

LE CANADA POSSÈDE DU RADIUM EN QUANTITÉ INESTIMABLE

M. Meighen, ancien premier ministre du Canada, a déclaré hier, au cours d'une intervention au Sénat, que les réserves de radium possédées par le Canada, doivent être considérées comme étant d'une valeur inestimable. Aussi bien pour ce pays que pour le monde entier, et que par conséquent le gouvernement devrait assurer le contrôle des nouveaux gisements de ce métal, qui ont été mis à jour. M. Meighen a ajouté qu'on ne laisserait pas les milieux étrangers intéressés mettre la main sur les réserves de radium récemment découvertes dans le district du Grand Ours, au nord de l'Alberta.

UN FILS DE L'EX-ROI D'ESPAGNE VA COMMANDER UN NAVIRE AUX INDES ANGLAISES

Le fils des ex-souverains espagnols, l'infant Don Juan, ayant terminé ses études à l'Académie navale de Dartmouth, se trouve actuellement à Fontainebleau. Il se prépare à quitter cette ville le 13 mai, pour faire un stage de deux ans aux Indes anglaises, sur un bâtiment où il occupera le poste de commandement.

LES ÉTATS-UNIS ont défini leur politique étrangère

Au cours de la discussion de la politique étrangère américaine relative aux récents événements, M. Castle, secrétaire d'Etat par intérim, a exposé les trois principes directeurs de cette politique. En vertu du 1er principe, les Etats-Unis n'auront pas recours à la force des armes pour faire respecter le maintien des droits conférés par les traités. En deuxième lieu, les Etats-Unis n'auront pas recours à un boycottage officiel. Enfin, ils considèrent la doctrine de M. Stimson consistant à refuser de reconnaître les gains obtenus au moyen de manœuvres au pacte Kellogg comme une contribution importante à la paix du monde.

LA FIN TRAGIQUE d'une enfant dévoyée

Ce fut une étrange destinée que celle de Georgette Fayolle. Fille d'honorables commerçants de Bayonne, se montra d'une intelligence si vive que ses parents fondèrent sur elle les plus brillants espoirs. Puis, à douze ans, son caractère devint capricieux, fantasque, exalté. A quatorze ans, elle voulut se vivre sa vie à elle seule, et commit un coup de tête qui la transporta subitement du sein de sa famille dans la claustration d'une maison de correction. Pendant trois ans, elle y vécut, repliée sur elle-même, taciturne, butée, ne confiant à personne ses humiliations, ses misères. Sa bonne conduite lui valut d'être admise, l'an dernier, dans un établissement plus hospitalier au Paysage des délinquants libérés et de pupilles de l'administration pénitentiaire, 21, avenue du Général-Michel-Lizot. Pendant les premiers mois, elle se montra docile, obéissante, et l'on crut que la discipline avait fait son caractère. Mais, ces temps derniers, elle se livra à de tels actes de rébellion que la direction du patronage décida qu'elle serait transférée de nouveau dans une maison de correction. Cette nouvelle affecta profondément la jeune fille, qui résolut de se donner la mort. Elle mit, hier matin, son fusible projet à exécution. Vers midi, comme elle se trouvait sur le palier du premier étage, elle se jeta dans la cage de l'ascenseur. Grièvement blessée, elle fut aussitôt placée dans une ambulance qui se dirigea vers l'hôpital Saint-Antoine. Mais, en cours de route, au carrefour du boulevard Diderot et de la rue de Reully, l'auto entra en collision avec un taxi. Le choc ne fut pas très violent. Mais, quand l'infirmier remonta dans l'ambulance, il constata que la blessée avait succombé. Etait-ce la commotion ou la frayeur qui avaient provoqué la mort?

La question des langues va-t-elle provoquer une crise en Belgique ?

Une discussion très vive a eu lieu à la Chambre des Représentants, à Bruxelles, au sujet du projet de loi sur l'emploi des langues dans l'enseignement. M. Van Cauwelaert, chef de la droite flamande, a déclaré formellement qu'il s'opposait au gouvernement et que son groupe ne voterait pas les amendements des libéraux. Il se confirme que si la gauche libérale, d'une part, et la droite flamande d'autre part, restent sur leurs positions, une crise ministérielle sera inévitable.

LE SERMENT D'ALLÉGEANCE A ÉTÉ SUPPRIMÉ PAR LE PARLEMENT IRLANDAIS

Le Dail Irlandais a finalement adopté en comité les articles du projet de loi prévoyant la suppression du serment d'allégeance, après avoir repoussé un amendement de l'opposition demandant la formule. On précise toutefois que le projet de loi doit passer, par une dernière phase avant d'être voté sous sa forme définitive. M. de Valera a annoncé qu'il reviendrait en discussion le 12 mai.

UN ÉBOULEMENT ARRÊTE L'ORIENT-EXPRESS en BULGARIE

L'Orient-Express allant à Constantinople a dû s'arrêter près de Silivritza, où le voie a été coupée par un éboulement de sol provoquant la suppression du serment d'allégeance, après avoir repoussé un amendement de l'opposition demandant la formule. On précise toutefois que le projet de loi doit passer, par une dernière phase avant d'être voté sous sa forme définitive. M. de Valera a annoncé qu'il reviendrait en discussion le 12 mai.

LA CHINE ET LE JAPON ont signé un armistice

L'accord d'armistice sino-japonais a été signé hier matin. Les hostilités qui avaient commencé à la fin de janvier, se trouvent donc ainsi officiellement terminées. La cérémonie a été extrêmement simple. Le texte du traité avait dû être porté tout à tour dans les concessions internationale et française et un aéroplane chinois. Le document a été remis en premier lieu au Consul britannique par sir Miles Lampson, puis par les représentants des autres puissances, dans les différents consulats où les négociations furent poursuivies. Toutefois, M. Wilden étant souffrant, c'est à son domicile personnel que le ministre de France a signé le document. C'est également à son domicile que M. Quo Tai Chi a apposé sa signature sur le traité, qui a été finalement porté à M. Shigenobu à l'hôpital municipal où le ministre japonais fait soigner les blessés qu'il a reçus au cours de l'attente de Hong Kieu.